



Délibération du Conseil Communautaire

Le mercredi 20 mars 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Champagne-Fontaines sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano -Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca –Gérard Caignard- Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Julie Bordet - Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye- Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Bruno Beuque – Commune de Bouteilles Saint Sébastien Jacques Foulon – Commune de Grand-Brassac Frédéric Queyret – Commune de Saint André de Double
Titulaires absents	16	Jean-Pierre Prigul – Janick Laville – Christine Berthé – Lisa Boyer – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond –Joël Constant- Bruno Limerat -Nicolas Platon – Catherine Esculier – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -
Procurations	11	Jean-Pierre Prigul à Ludovic Gillaizeau Janick Laville à Patrick Lachaud Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Yves Mahaud à Priça Mortier Daniel Bonnefond à Jean-Didier Andrieux Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Catherine Esculier à Christine Laurent Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac

DELIBERATION N° 2024 / 30 : (Code Nomenclature /9.4)

DATE : 20 MARS 2024

RAPPORTEUR : Didier Bazinet

OBJET : Projet de motion relatif au soutien au monde agricole

PROPOSITION DE MOTION DE SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE

Si l'expression du désarroi des agricultrices et des agriculteurs a pu paraître soudaine, elle est pourtant le résultat d'une lente et incessante dégradation de leurs conditions de travail et des contraintes économiques qui pèsent sur l'exercice de leur métier.

Les revendications sont nombreuses et peuvent ne pas être partagées par l'ensemble de la profession.

Cependant un socle commun de décisions à prendre par le gouvernement et le chef de l'Etat est partagé par tous à savoir :

- Des prix rémunérateurs calculés par la profession et donc plus équitables
- La fin de la concurrence déloyale des produits importés qui ne respectent pas les mêmes normes environnementales
- Le respect de la loi Egalim
- La simplification des procédures administratives.

Dans un territoire rural comme le nôtre, l'agriculture :

- Est notre principale activité économique ;
- Façonne nos paysages ;
- Contribue à l'aménagement de notre espace et à la protection de notre environnement ;

Dans un territoire rural comme le nôtre les agricultrices et les agriculteurs :

- Savent s'adapter et innover face aux enjeux climatiques
- S'impliquent pour le bien commun
- Font vivre nos communes
- Contribuent à une ruralité vivante

Le conseil communautaire à l'unanimité et pleinement conscient des difficultés du monde agricole :

- Tient à apporter son soutien à l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs
- Demande à Monsieur le Préfet de la Dordogne de tout mettre en œuvre pour accélérer la concrétisation des premières décisions prises par Monsieur le premier ministre
- Exige que les dispositions de la loi Egalim soient réellement appliquées
- Constate que le monde rural est bien souvent oublié et demande à l'Etat d'agir équitablement sur l'ensemble du territoire

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 56

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 02 avril 2024

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le Secrétaire de séance du 20 mars 2024
Jean-Marcel Beau**